



Mutilations génitales féminines: L'ONG Voix de Femme adopte une nouvelle stratégie. P.5

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°83 du mardi 12 juillet 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P.11
- Activités du Gouvernement. P.7

Education

Baccalauréat session de 2016 les résultats de la province du Nounbiel 31,70% de réussite

Région du Sud-Ouest

(04) en série A et quatre (04) en D.

Le taux de réussite de la province s'élève à 31,70%.
Par établissement :

Le lycée provincial du Nounbiel enregistre vingt-sept (27) admis sur quatre-vingt-onze (91) candidats soit 29,67% (14/50 en A4 et 13/41 en D).

Le lycée communal de Batié pour sa première promotion de la série A4 fait dix (10) admis sur vingt et un (21) présentés soit 47,61%.

Le lycée départemental de Legmoïn engrange deux (02) admis en série D sur onze (11) candidats soit un taux de 18,18%.

La réussite du Baccalauréat ouvre les portes des universités publiques et privées aux jeunes lauréats. Félicitations aux admis et du courage à ceux pour qui ça n'a pas marché.

Karim Koala pour SCI



La session de 2016 du Baccalauréat C'est dans l'après-midi du jeudi 07 juillet 2016 que les différents jurys ont proclamé les résultats définitifs du baccalauréat à Gaoua, chef-lieu de la région du Sud-ouest où les candidats de la province du Nounbiel ont composé.

Sur les cent vingt-trois (123) candidats des séries A4 et D, des trois établissements de la province, trente-neuf (39) ont été déclarés dignes du grade de bachelier dont huit (08) filles quatre

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Sortie de promotion 68 journalistes diplômés de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTIC)

Région du Centre



Ces hommes de médias sont désormais aptes à l'exercice de leur métier de façon professionnelle et responsable

L'Institut des sciences et techniques de l'information et de la communication (ISTIC) a présenté sa 28^{ème} promotion de journalistes ce vendredi 8 juillet 2016 à Ouagadougou. Au nombre de soixante huit (68), journalistes et techniciens toutes catégories viendront renforcer l'offre du paysage médiatique. Cette cérémonie de sortie était placée sous le patronage du Dr Salifou Kaboré, Président de l'Assemblée nationale et le parrainage de Venance Konan, Directeur général du quotidien ivoirien *Fraternité Matin*.

Vêtus de toges noires au col rouge, la joie se laissait voir sur les visages des impétrants. Après 18 mois de formation pour les uns et 30 mois pour les autres, ces étudiants disent avoir acquis les connaissances essentielles en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information. Selon

le représentant de la 28^{ème} promotion, Mahamadi Tiégnan, ils sont prêts pour le combat de la liberté de presse et d'opinion dans le professionnalisme et la responsabilité. « Nous sommes certes auréolés d'une formation pointue mais nous restons toujours à l'écoute de vos conseils avisés étant donné que notre profession requiert en permanence remise en cause, humilité et ouverture à la critique », a indiqué le représentant de la 28^{ème} promotion.

A cette occasion, le parrain de la promotion, Venance Konan, a gratifié de valeureux conseils ses filleuls. Il les a invités à cultiver un certain nombre de valeurs dont le respect de la déontologie, la bonne moralité, la bonne éthique et surtout chercher à se cultiver. Venance Konan a indiqué à ces filleuls que le diplôme faisait juste d'eux des journalistes et qu'ils devai-

ent maintenant aspirer à être de bons journalistes. A cet effet, ils doivent concilier travail, culture, ouverture. « Etre journaliste relève d'une lourde responsabilité parce que vous avez les moyens de manipuler les esprits, de le faire en bien ou en mal. Il y a ce pouvoir important qui est entre les mains de jeunes gens. C'est à eux de savoir le manier ou former mais pas déformer », a-t-il poursuivi. En plus d'être éditorialiste de *Frat Mat*, Venance Konan est aussi écrivain et formateur de journalistes. Il a remis des ouvrages, des magazines, et le 1^{er} numéro de *Frat Mat* paru le 9 décembre 1964 à ses filleuls. A cela s'ajoute un stage de 3 mois dans le quotidien ivoirien aux trois (03) premiers et trois (03) billets d'avion pour le voyage.



« C'est maintenant que ces étudiants doivent commencer à travailler tous les jours pour polir la pierre brute qu'ils sont pour qu'elle soit un peu plus lisse », a déclaré le parrain, Venance Konan.

Suite page 3.



Le parlement de la jeunesse et deux ONG ont visité l'Assemblée Nationale

Région du Centre



Membres du parlement de la jeunesse.

Les membres de l'association « parlement jeunesse Burkina » ont visité ce vendredi 8 mai 2016 les locaux de l'Assemblée nationale.

Constituée de jeunes hommes et femmes, l'association « parlement jeunesse Burkina » traduit une simulation parlementaire ou des jeunes répliquent le rôle des différents membres de l'Assemblée nationale.

L'exercice constitue en soi un apprentissage de la démocratie parlementaire.

Sur place à l'Assemblée nationale, les jeunes ont découvert l'organisation du parlement et les mécanismes du fonctionnement de l'institution.

Les responsables des ONG Asmade et DBA (Défi Belgique Afrique) ont visité l'Assemblée nationale ce vendredi 8 juillet 2016.

Les deux organisations de la société civile ont eu un entretien avec le 4ème vice président de l'Assemblée nationale Dr Ousseni Tamboura. Ils ont échangé sur la problématique de la jeunesse au Burkina mais surtout de leur prise en compte dans la définition des politiques publiques.

Asmade et DBA ont aussi souhaité sceller un partenariat avec le parlement pour des relations pérennes de dialogue et de plaidoyer au profit de la jeunesse.

DC/AN



Les responsables de l'ONG Asmade.

Suite page 2.

Pour Maïmouna Ouédraogo, professionnelle repartie à l'école pour la formation de conseillers en sciences et techniques de l'information et de la communication, c'est un nouveau départ pour elle. A l'entendre, elle est revenue pour un renforcement de compétences. « J'ai repris le micro depuis le 20 juin. A chaque fois que je vais en reportage, les enseignements que j'ai reçus à l'ISTIC me reviennent en tête et j'essaie de mettre en application ce que j'y ai appris durant ces 30 mois de formation », a-t-elle affirmé.

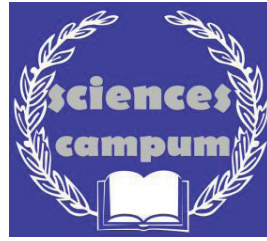
Les étudiants ont fait de leur parrain

leur porte-voix afin qu'il transmette aux autorités leurs préoccupations pour une meilleure évolution de l'institut. Il s'agit notamment de la réouverture de la radio école dont la fréquence a été attribuée à une autre société, la révision des curricula pour prendre en compte les métiers de l'imprimerie par exemple, la reconnaissance des diplômes délivrés par le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES), l'exiguïté des locaux et des dispositions à prendre par le ministère de tutelle afin de faciliter l'insertion professionnelle des inscrits sur titre. Cette cérémonie a connu la

présence du ministre en charge de la communication, Rémiss Fulgance Dandjinou.

Il faut noter que cette 28ème promotion contenait la dernière promotion des journalistes du niveau 1 à savoir de catégorie C. L'ISTIC est ouvert aux candidats admis aux concours direct ou professionnel de la fonction publique et aux inscrits sur titre. Il forme des journalistes et des techniciens de l'information et de la communication.

Bernadette DEMBELE
bernadette.dembele58@gmail.com



ISC-BOBO

.....

L'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

Félicite tous les nouveaux bacheliers

Encourage ceux qui sont au second tour

*Et tous ceux qui reprendront la classe de terminal ou qui seront
dans des écoles professionnelles*

Les filières ouvertes à ISC-Bobo sont :

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*



Mutilations génitales féminines L'ONG Voix de Femme adopte une nouvelle stratégie

Région des Centre



Photo de famille des participants .

L'organisation non gouvernementale (ONG) « Voix de Femme » s'investit dans la lutte contre les pratiques néfastes à l'égard de la femme. Avec l'appui technique et financier de l'organisation « Equality Now », elle a mis en place un projet de « renforcement de la collaboration et de l'action juridique pour mettre fin aux pratiques néfastes ». Le lancement de ce projet qui concerne le Bénin, le Burkina et le Mali a eu lieu ce lundi 11 juillet 2016 à Ouagadougou.

« Renforcement de la collaboration et de l'action juridique pour mettre fin aux pratiques néfastes ». C'est la nouvelle stratégie mise en place pour éradiquer les Mutilations Génitales Féminines. C'est un projet élaboré par l'ONG Voix de Femme qui vise à renforcer l'application de la loi pour l'élimination des Mutilations Génitales Féminines (MGF).

Pour la Présidente de l'ONG Mariam LAMIZANA, ce projet intervient et est d'une grande importance en ce

sens que malgré les efforts consentis dans la lutte contre les MGF, beaucoup de pesanteurs socioculturelles rétrogrades persistent dans de nombreuses communautés et constituent des remparts qui soutiennent les pratiques traditionnelles néfastes notamment les MGF. Aussi les nouvelles formes de pratiques de l'excision, que sont la clandestinité, le rabattement de l'âge et les pratiques transfrontalières exigent des acteurs, des moyens de lutte plus adéquats.

Trois pays d'Afrique sont concernés par ce projet. Il s'agit du Bénin, du Burkina et du Mali. Pour la mise en œuvre du projet, « Voix de Femme » a bénéficié du soutien de l'organisation « Equality Now » (l'égalité maintenant) et deux rencontres sont prévues pour son lancement. La première qui se tient du 11 au 13 juillet porte sur la « chirurgie de contentieux sur l'élimination des MGF au Burkina Faso » et va regrouper des acteurs composés de magistrats, de juristes, de travailleurs sociaux, de sociologues, et des communicateurs. La deuxième prévue

du 14 au 15 juillet est une rencontre sous-régionale qui vise le renforcement des compétences en plaidoyer sur la chirurgie contentieuse sur les MGF. En plus des trois pays cités plus haut, le Kenya également prendra part à cette rencontre sous-régionale.

Selon la Première dame du Burkina Madame Adjoavi Sika Bella KABORE, ce projet revêt une importance pour le Burkina en ce sens qu'il est d'une précieuse contribution aux actions juridiques déjà déployées pour éliminer totalement les MGF.

Elle exhorte donc les bénéficiaires de cette nouvelle initiative à mettre tout en œuvre pour conduire à bien le projet car ses résultats sont attendus par l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte, mais aussi et surtout par ces milliers de petites filles dont le sort interpelle tous au quotidien.

Valentin YOUMANLI pour SCI

Conseil Régional du Sud-Ouest Marcel B. DA du MPP élu Président

Région du Sud-Ouest



Conseillers régionaux du Sud-Ouest pendant le vote des différents organes dirigeants.

C'est dans la matinée du samedi 09 Juillet 2016 que s'est tenue l'élection des membres du nouveau bureau du conseil régional du Sud-Ouest. A l'exception de la commune rurale de Bouroum-Bouroum n'ayant pas pris part aux élections du 22 Mai dernier, les cinquante-quatre (54) conseillers des vingt-sept (27) communes ont tous répondu présent. Le parti au pouvoir a raflé tous les postes devant une opposition minoritaire. Dans l'ensemble aucun incident n'a été signalé à ces élections.

Il a fallu attendre les votes du 2nd tour pour connaître le tout nouveau président du conseil régional du sud-ouest. Marcel B. Da puisque c'est de lui qu'il s'agit a obtenu vingt-huit (28) voix contre vingt-six (26) pour Sansan Youl ancien maire de Gaoua. Avant

cette étape, Naba Alexandre Somé qui a obtenu neuf (09) voix au premier tour contre vingt-cinq (25) pour Sansan youl et vingt (20) conseillers pour Marcel B Da, a désisté en faveur du président élu du conseil régional. Le troisième président du conseil régional compte travailler pour le bien-être des populations du sud-ouest. « Avec mon équipe je compte travailler sur les questions d'éducation, de santé et les infrastructures routières ». M. Marcel Da poursuivra en assurant que même si l'opposition est minoritaire, tous les partis de l'opposition siégeant au conseil régional seront fortement impliqués dans la gestion.

Son challenger Sansan youl ancien maire de Gaoua s'est réjoui du déroulement du scrutin. De l'avis de ce dernier, son adversaire bénéficiera de



DA B. Marcel nouveau Président du Conseil Régional du Sud-Ouest.

son appui pendant son mandat en ces termes « absolument je vais l'accompagner. Puisque nous sommes là pour la construction de notre région. Donc les idées que j'ai nous allons les partager ensemble.

Le nouveau président du conseil régional Marcel Da a pour vice-président Sami Kambiré conseiller issu de la commune rurale de Loropéni et son deuxième vice-président Francis Albert Somé issu du conseil municipal de la commune rurale de Dissin. La particularité pour l'exécutif régional c'est qu'aucune femme ne figure parmi les cinquante-quatre (54) conseillers.

Kissogo Abdoul Karim OUATTARA pour
SCI

EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





Activités du gouvernement

Sommet du Conseil de l'Entente Le Président du Faso à Niamey



Son Excellence le Président du Faso et le Premier Ministre (Photo d'Archive).

Le Président du Faso S.E.M. Roch Marc Christian KABORE prendra part à Niamey au Niger à un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Entente le 11 juillet 2016.

Cette rencontre entre dirigeants ouest africains sera consacrée aux questions de défense et de sécurité et au

renforcement de la coopération en la matière, étant donné que les pays membres de l'organisation font face au terrorisme.

En marge du sommet, le Président du Faso aura des entretiens avec ses pairs et des partenaires et rencontrera des membres de la diaspora burkinabè du Niger.

Le Conseil de l'Entente, créé en 1959

est la doyenne des organisations sous régionales en Afrique de l'Ouest. Son objectif est l'intégration économique entre ses cinq pays membres : le Benin, le Burkina Faso, la Cote d'Ivoire, le Niger et le Togo.

**La Direction de la Communication de la
Présidence du Faso**

Communiqué du Ministère des Infrastructures

Dans le cadre des travaux de construction de l'échangeur du Nord, le Ministère des Infrastructures informe l'ensemble des usagers de la route nationale (RN) no 2 (route de Ouahigouya), qu'à partir du 11 juillet 2016, une forte perturbation du trafic sera observée au croisement de la gare de Tampouy, avant l'intersection de la voie ferrée et de la RN2. Pour faciliter les déplacements, les usagers sont invités au respect des panneaux qui indiquent les voies de déviation réalisées côté Nord de la gare, conduisant au croisement de la voie ferrée-route de Kaya.

Le Ministre des Infrastructures s'excuse une fois de plus des éventuels désagréments causés par ces perturbations temporaires du trafic. Il appelle au respect scrupuleux des consignes de sécurité, toute chose qui contribuera à rendre fluide le trafic et à faciliter l'exécution des travaux

DCCPM/MI



Recherche en Education et Innovation pédagogique au MENA

Présentation de la Direction Générale

Région du Centre



Madame Patarb Tallé Emma Clarisse Kinda/Remain Directrice Générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique (DGREIP).

La Direction de la Communication et de la Presse ministérielle revient, en ce début de mois de juillet, pour poursuivre avec la série de présentations des structures, suite aux décrets n°20016-027/PRES/PM/SGG-CM et du décret n°2016-435 PRES/PM/MENA qui consacrent l'adoption d'un nouvel organigramme pour le Ministère de l'Education nationale et de l'Alphabétisation. Nos projecteurs sont dirigés cette fois-ci sur la Direction générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique (DGREIP).

La DGREIP a pour mission le développement qualitatif du système éducatif à travers la prise en charge institutionnelle des manuels scolaires, des curricula, de la recherche-action et du suivi des innovations pédagogiques, andragogiques et de formation. A ce titre, selon le décret n° 2016-435, elle est chargée :

- de promouvoir et développer la recherche-action en Education formelle et non formelle ;
- développer des initiatives visant l'instauration de passerelles entre les enseignants formel, non formel, général et technique et professionnel ;
- d'élaborer les curricula de l'éducation
- de proposer des stratégies et des actions en vue d'améliorer la qualité et la pertinence des curricula de l'éducation formelle et non formelle ;
- de renforcer les capacités éducatives des acteurs pour leur appropriation des innovations en expérimentation ;
- de valider, de suivre et de contrôler les initiatives et innovations pédagogiques ;
- de coordonner les initiatives et innovations éducatives des promoteurs privés ;
- de participer à l'organisation des examens et concours scolaires et professionnels ;

- de concevoir les outils d'évaluation des apprentissages ;
- de développer des stratégies de recherche-action en faveur de la promotion du bilinguisme et du multilinguisme ;
- d'élaborer et de mettre à jour le contenu des manuels scolaires de l'éducation ;
- d'intégrer dans les programmes d'enseignement l'éducation en matière de population, l'éducation environnementale, la promotion des arts et des langues nationales, l'éducation à la citoyenneté.

La Direction générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique(DGREIP) comprend :

- la Direction de la Recherche en Education formelle (DREF) ;
- la Direction de la Recherche en Education non formelle(DRENF) ;
- la Direction de la Production des Moyens didactiques et des Technologies(DPMDT) ;
- la Direction de l'Education en Matière de population et de la Citoyenneté (DEmPC).

La Direction générale de la Recherche en Education et de l'Innovation pédagogique(DGREIP) est située au sein du lycée Bogodogo à Ouagadougou, non loin de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO.

Elle est dirigée par madame Patarb Tallé Emma Clarisse Kinda/Remain, Inspectrice de l'enseignement du premier degré. Elle a officiellement été installée dans ses fonctions le mardi 05 avril 2016 par le Secrétaire général du MENA, Dr. Yombo Paul Diabougoua.

DCPM/MENA



Activités du gouvernement

Célébration de l'excellence dans les écoles franco-arabes le Ministre des Affaires étrangères de la Coopération et des Burkinabè de l'Extérieur parraine l'événement

Région du Centre



Le Ministre remettant à un lauréat son prix.

Le samedi 09 juillet 2016 à 9h dans la salle de Conférence du Conseil Burkinabè de chargeurs (CBC), s'est tenue une cérémonie de célébration d'excellence dans les écoles franco-arabes.

Patronnée par le Ministre de l'éducation nationale et de l'Alphabétisation, Monsieur Jean Martin Coulibaly, ladite cérémonie a été placée sous le parrainage de Son Excellence Monsieur Alpha BARRY, Ministre des Affaires étrangères de la coopération et des Burkinabè de l'Extérieur et le Co-parrainage du Président de la Fédération des Associations Islamiques du Burkina (FAIB), Docteur Cheick Aboubacar DOUKOURE.

L'événement a été organisé par le Projet d'Appui à l'enseignement primaire bilingue Franco-arabe (PREFA) en collaboration avec le MENA et l'appui de la Banque Islamique de Développement (BID).

Au parloir, le parrain tout comme son collègue de l'éducation ont unanimement reconnu dans leur que l'éducation franco-arabe a longtemps demeuré un maillon faible du système éducatif alors que des études montrent que ces établissements répondent aux aspirations morales et éducationnelles d'une frange importante de la population burkinabè. La présente cérémonie de remise de prix avait pour principal objectif de promouvoir l'excellence dans les écoles franco-arabes. A cet effet plusieurs prix en nature et en espèce ont été décernés. Il s'est agi essentiellement de vélos, d'ordinateurs portables, de sac d'élèves, de dictionnaires, etc. Les lauréats et lauréates étaient constitués d'élèves et d'enseignants les plus méritants, sélectionnés à l'issue d'un concours et les meilleurs élèves au certificat d'études primaires, option franco-arabe.

DCPM/Affaires étrangères

Communiqué: Déménagement de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique dans ses nouveaux locaux

Le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique a l'honneur d'informer le public Burkinabè et particulièrement ses partenaires et les usagers des services du Trésor Public qu'une partie des structures a déménagé sur le nouveau site, sis à Ouaga 2000.

Les structures concernées par ce déménagement sont la Direction Générale (DG), l'Agence Judiciaire du Trésor (AJT), l'Inspection Générale du Trésor (IGT), la Direction de la Dette Publique (DDP), la Direction des Assurances (DA), la Direction des Affaires Monétaires et Financières (DAMOF), la Direction des Etudes et de la Législation Financière (DELFI), la Direction du Suivi et du Contrôle des Systèmes Financiers Décentralisés (DSC-SFD), la Direction de Suivi des Opérations Financières de l'Etat (DSOFE), la Cellule d'Appui Technique (CAT), le Service des Ressources Humaines (SRH), le Service Financier et du Matériel (SFM), le Service des Archives et de la Documentation (SAD), le Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRIP).

Seules les structures comptables que sont l'Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT), la Paierie Générale (PG), la Recette Générale (RG), la Trésorerie des Missions Diplomatiques et Consulaires (TMDC) et la Recette des Créances Diverses (RCD) restent fonctionnelles sur l'ancien site à Koulouba, 806, Avenue de l'Indépendance. Par conséquent les services de caisse sont toujours disponibles sur l'ancien pour les différentes opérations de paiements et d'encaissement.

Pour plus d'informations, bien vouloir appeler les contacts suivants : 25 32 49 41 / 51 / 89 / 91 / 32 ou encore au 25 66 20 17

Le Directeur Général sait compter sur la compréhension de tous pour les éventuels désagréments que ce déménagement viendrait à occasionner.

Le Directeur Général du Trésor
et de la Comptabilité Publique
Abraham Naby OUARTARA
Chevalier de l'Ordre National



Avis de recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police

COMMUNIQUE N°2016-0023/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de cinq (05) élèves Commissaires de Police au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de vingt-trois (23) ans au moins et de trente (30) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires d'un diplôme de Maîtrise ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Commissaires de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme de Maîtrise ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieu de réception : École Nationale de Police.

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. La phase d'épreuves écrites et orale d'admissibilité consiste en :

Un test de niveau comprenant :

– une épreuve de dissertation sur un sujet de culture générale, notée sur 20, durée 3 heures, coefficient 2 ;

– une épreuve pratique d'informatique, notée sur 20, coefficient 1.

une épreuve orale sur un sujet de culture générale devant un jury, notée sur 20, coefficient 2.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives de présélection sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée, quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés que seuls les cents (100) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'Académie de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité de Commissaires de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

**Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National**

Avis de recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin

COMMUNIQUE N°2016-0024/MATDSI/CAB du 27 juin 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure communique:

Le public Burkinabè est informé de l'ouverture, au titre de l'année 2016 dans le centre unique de Ouagadougou, d'un concours direct pour le recrutement de mille cinq cent (1500) élèves Assistants de Police dont soixante-quinze (75) de sexe féminin, au profit de la Police Nationale.

I. Des conditions de participation

Peuvent prendre part audit concours, les burkinabè des deux (02) sexes, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de vingt-cinq (25) ans au plus au 31 décembre 2016, titulaires du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEP) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent, ayant une taille d'au moins 1,70 mètre pour les candidats de sexe masculin et de 1,68 mètre pour les candidats de sexe féminin, jouissant de leurs droits civiques et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'emploi dans le corps des Assistants de police.

Les personnes déjà admises à un concours et qui sont en formation dans une école professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part au présent concours.

Tout contrevenant s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

Les dossiers de candidature devront contenir les pièces suivantes :

une demande manuscrite, datée et signée du candidat, indiquant son adresse exacte, revêtue d'un timbre fiscal de deux cents (200) francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure ;

une photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;

une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;

un extrait d'acte de naissance ou toutes autres pièces en tenant lieu ;

le bulletin n°3 du casier judiciaire en cours de validité ;

une photocopie légalisée du diplôme du BEPC ou l'attestation dudit diplôme en cours de validité, ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

un certificat médical attestant que le candidat jouit d'une acuité visuelle de 10/10 sans correction.

Les dossiers de candidature sont reçus aux jours, heures et lieux ci-après :

Période de réception : du 04 au 15 juillet 2016 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieux de réception : École Nationale de Police, Stade du 4 Août et stade Dr Issoufou Joseph Conombo (ex stade municipal de Ouagadougou).

Tout dossier incomplet sera purement et simplement rejeté.

II. De l'administration des épreuves

Le concours comporte deux (02) phases : une phase d'épreuves sportives de présélection et une phase d'épreuves écrites d'admissibilité.

1. Les épreuves sportives de présélection consistent en :

une course de 100 et 1000 mètres pour les candidats de sexe masculin, coefficient 2 ;

une course de 80 et 800 mètres pour les candidats de sexe féminin, coefficient 2.

2. Les épreuves écrites d'admissibilité consistent en un test de niveau qui comprend :

une épreuve de rédaction notée sur 20, durée une (01) heure, coefficient 2 ;

une épreuve d'étude de texte notée sur 20, durée deux (02) heures, coefficient 3.

Toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats sont informés que les épreuves sportives sont obligatoires et aucune dispense n'est acceptée quel qu'en soit le motif.

Les candidats sont par ailleurs informés, que seuls les cinq mille (5000) premiers présélectionnés à l'issue des épreuves sportives seront retenus pour participer à la phase écrite d'admissibilité.

L'admission définitive n'est prononcée qu'après une visite médicale d'aptitude et une enquête de moralité.

III. Dispositions diverses

L'accès à la salle de composition par les candidats ainsi que leur participation aux épreuves sportives sont conditionnés par la présentation du récépissé d'inscription et de la carte nationale d'identité burkinabè ayant servi au dépôt du dossier ou une copie légalisée de ladite CNIB.

Les déclarations de perte de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ne sont pas acceptées.

Les candidats admis au présent concours seront placés en formation à l'École Nationale de Police pour une durée de deux (02) ans à l'issue de laquelle ils seront intégrés dans la Police Nationale en qualité d'Assistants de Police stagiaires.

Les lieux et dates de déroulement des épreuves sont fixés par note de service et rendus publics par communiqué.

Ouagadougou, le 27 juin 2016

**Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
Le Secrétaire Général
Abdoulaye OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre National**



Avis de recrutement

Poste: Republication - Consultant(e) senior en évaluation des capacités institutionnelles

Lieu : Bangui, REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Date limite de candidature : 11-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)

Type de contrat : contrat individuel

Niveau du poste : International Consultant

Langues requises : Français

Durée du contrat initial: 45 Jours

Durée prévue de la mission : 45 Jours

Historique

La RCA a traversé une grave crise militaire et politique qui a lourdement affecté les populations, particulièrement les femmes et les jeunes et les institutions de la République. La prise de pouvoir par la rébellion Seleka, puis l'émergence des milices Anti-Balaka ont plongé le pays dans un cycle de violences sans précédent. Les violations des droits humains, les violences basées sur le genre, le viol perpétrés par les groupes armés ont entraîné des déplacements massifs de population sur l'ensemble du territoire et dans les pays limitrophes (au plus fort de la crise on dénombrait 950 000 déplacés et 450 000, dont la plupart sont des femmes et des enfants). Une enquête diligente par le Secrétaire général des Nations Unies estime qu'entre 3000 et 6000 personnes ont perdu la vie dans le conflit.

En janvier 2014, la démission de Michel Djotodia (leader de la Séléka) et son remplacement par Catherine Samba-Panza à la tête de la transition a ouvert de nouvelles perspectives politiques pour la RCA. La signature, en juillet 2014 à Brazzaville (Congo), d'un accord de cessation des hostilités par les groupes armés, le gouvernement de transition, les partis politiques, les leaders religieux, les organisations féminines et la société civile a ouvert une longue période de transition qui a abouti à l'organisation du Forum national de Bangui, puis d'élections générales. Le 30 décembre 2015, le premier tour des élections couplées (législatives et présidentielle) s'est tenu sur l'ensemble du territoire sans incidents majeurs, témoignant de la volonté des Centrafricains d'ouvrir une nouvelle page de leur histoire. A l'issue du second tour, Faustin Archange Touadéra est élu président de la république avec 65% des voix.

L'annulation du premier tour des législatives en revanche a nécessité l'organisation d'un nouveau scrutin le 14 février, relançant le processus électoral pour le renouvellement de l'assemblée nationale. A l'issue du second tour (organisé le 31 mars 2016), les Centrafricains ont pu élire 128 députés (sur 140) dont 11 femmes, en attendant la réorganisation d'élections partielles dans douze (12) circonscriptions (ou les résultats ont été annulés par la Cour Constitutionnelle de Transition).

La configuration provisoire de l'assemblée nationale témoigne des changements profonds qui se sont produits dans la société centrafricaine. Ainsi, 51 députés ont été élus sans étiquette politique, battant en brèche l'hégémonie traditionnelle des partis politiques et 115 parlementaires (sur les 128) sont élus pour la première fois. Cela induit qu'il faudra rapidement renforcer les capacités des primo-députés pour organiser le fonctionnement du bureau de l'assemblée, mettre en place les commissions parlementaires et plus largement élaborer des mécanismes de contrôle de l'action du gouvernement.

Devoirs et responsabilités

Sous la supervision du Directeur pays du PNUD, et en étroite collaboration avec l'analyste au programme Gouvernance du bureau pays et les membres du Groupe de travail gouvernance et appui aux institutions, le (la) Consultant (e) senior en évaluation institutionnelle devra évaluer les besoins en renforcement des capacités techniques des députés, du bureau de l'assemblée, du secrétariat général, ainsi que des commissions parlementaires. Il s'agira plus précisément de:

- Inventorier les appuis antérieurs fournis au parlement centrafricain par les partenaires techniques et financiers;
- Identifier les appuis spécifiques fournis aux femmes parlementaires par les partenaires techniques et financiers
- En étroite collaboration avec le bureau et le secrétariat général de l'assemblée nationale, évaluer les besoins différenciés en renforcement des capacités techniques des députés et de l'administration parlementaire;

Sous la supervision du Directeur pays du PNUD, et en étroite collaboration avec l'analyste au programme Gouvernance du bureau pays et les membres du Groupe de travail gouvernance et appui aux institutions, le (la) Consultant (e) senior en évaluation institutionnelle devra évaluer les besoins en renforcement des capacités techniques des députés, du bureau de l'assemblée, du secrétariat général, ainsi que des commissions parlementaires. **Il s'agira plus précisément de:**

- Inventorier les appuis antérieurs fournis au parlement centrafricain par les partenaires techniques et financiers;
- Identifier les appuis spécifiques fournis aux femmes parlementaires par les partenaires techniques et financiers
- En étroite collaboration avec le bureau et le secrétariat général de l'assemblée nationale, évaluer les

Suite page 12.



Jobs Campus

Suite page 11.

besoins différenciés en renforcement des capacités techniques des députés et de l'administration parlementaire;

- Elaborer un plan de formation adapté aux besoins identifiés et le faire valider par les députés, le secrétariat général et le bureau de l'assemblée (en priorisant les besoins selon le court, moyen et long terme);
- Examiner et évaluer le fonctionnement actuel de l'assemblée nationale et faire des propositions d'amélioration;
- Inventorier les besoins en infrastructures, équipements, et autres matériels pour soigner l'image et le fonctionnement efficace de l'Assemblée nationale;
- Evaluer les capacités disponibles et les besoins en accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, et l'exploitation des ressources en ligne;
- Proposer les mécanismes de dialogue permanent entre l'institution et les citoyens.

Résultats attendus:

- Le PNUD RCA et le Groupe de travail "Gouvernance et appui aux Institutions" dispose d'un rapport détaillé sur les capacités institutionnelles de l'Assemblée nationale ainsi que des députés, les forces et faiblesses identifiés de ses membres, les appuis institutionnels antérieurs et leur impact sur le fonctionnement de l'institution et les besoins en infrastructures, équipements, et autres matériels.

Un programme de formation détaillé visant à renforcer 1) les capacités d'analyse sensible au genre et de vote des textes de lois, 2) les capacités d'analyse de la Loi de Finances et du contrôle de l'exécution du budget de l'Etat sensible au genre et plus généralement du contrôle de l'action gouvernementale, 3) les capacités d'analyse des politiques publiques et évaluation de leurs effets socio-économiques, notamment en matière de mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable de la RCA. 4) Les mécanismes de redevabilité vis-à-vis des mandataires que sont les électeurs, 5) la stratégie de communication et de diffusion au grand public des activités du Parlement 6) les capacités de gestion du bureau et du secrétariat général de l'assemblée nationale; 7) Le plan de renforcement des capacités de l'administration parlementaire

Une note stratégique proposant des mécanismes visant à assurer l'inclusivité des textes de lois:

- Débattus à l'assemblée dans l'esprit et la lettre des recommandations du Forum national de Bangui et du Pacte républicain;
- Un atelier de présentation et de validation des livrables regroupant les parlementaires et les partenaires clés.

Compétences

Compétences fonctionnelles:

- Démontrer un engagement à respecter les valeurs d'équité, d'égalité, de qualité et de leadership du PNUD
- Démontrer une excellente habileté d'écriture, et fortes habiletés de communications et de présentation;
- Démontrer une connaissance technique et substantielle pour satisfaire les responsabilités et prérequis du poste avec excellence;
- Démontrer une connaissance suffisante du pays;
- Démontrer des qualités de leadership, gestion d'équipe et coordination;
- Bonne aptitude interpersonnelle et de travail en équipe, et habileté prouvée de travailler dans un environnement multiculturel, avec des équipes d'origines et compétences diverses;
- Habileté démontrée d'organisation et de planification, et capacité de respecter les délais et gérer plusieurs tâches concurrentielles de manière effective et efficace;
- Habileté de fournir des conseils, répondre positivement aux avis critiques et points de vue différents.

Qualifications et expériences requises

Éducation:

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de second cycle en droit, sciences juridiques, administration publique ou tout autre domaine connexe.

Expériences professionnelles:

- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans les domaines de l'évaluation des capacités institutionnelles, et/ou du conseil organisationnel.

Éducation:

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de second cycle en droit, sciences juridiques, administration publique ou tout autre domaine connexe.

Expériences professionnelles:

- Avoir une expérience d'au moins 10 ans dans les domaines de l'évaluation des capacités institutionnelles, de l'optimisation des capacités institutionnelles et/ou du conseil organisationnel;
- Être familier à la rédaction et/ou à l'analyse des textes de lois et textes normatifs d'institutions ou d'organismes étatiques;
- Une expérience parlementaire serait un atout;
- Une bonne connaissance dans le domaine du Genre serait un atout.

Suite page 13.



Jobs Campus

Suite page 12.

Langue:

- Une maîtrise parfaite de la langue française aussi bien écrite que parlée est exigée;
- La connaissance de l'anglais au niveau « working level » est souhaitable.

Dossier de soumission:

Le (s) consultant(e)s intéressé(e)s doivent soumettre un dossier de candidature sous pli fermé avec la mention «Candidature consultant (e) international en évaluation des capacités institutionnelles du Parlement » adressé à la Représentation du bureau PNUD-RCA sis avenue de l'indépendance ou en version électronique.

Une proposition technique incluant:

- Une lettre de motivation adressée au Représentant résident du PNUD en RCA;
- Un curriculum vitae actualisé ou un formulaire P11 dûment rempli et signé;
- Une copie des diplômes académiques;
- Une note stratégique de 10 pages maximum, précisant le niveau de compréhension de la consultation, ainsi que l'organisation de la mission et la méthodologie d'intervention proposée.

Une proposition financière incluant:

- Les honoraires du consultant (détaillant le mon-

tant des indemnités journalières, le nombre de jours de travail prévus);

- Les DSA (frais d'hébergement, de subsistance, de transport local, frais téléphoniques...);
- L'itinéraire du consultant (en aller-retour, pays de résidence-RCA-pays de résidence, classe économique);
- La proposition financière devra aussi inclure les modalités de paiement du (de la) consultant (e).

La proposition du (de la) consultant(e) sera évaluée selon les critères suivants:

- Diplômes 10;
- Nombre d'année d'expérience pertinente 10;
- Références similaires (un minimum de 3) 30;
- Compréhension des TDR et pertinence de la note méthodologie 45;
- Planning et cohérence du programme de travail de la consultance 5.

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 70 point seront considérées pour l'évaluation financière. L'évaluation finale sera donc répartie comme suit:

- Evaluation technique 70%;
- Evaluation financière 30%.

Les Candidatures féminines sont vivement encouragées.

Avis de recrutement

Poste: Consultant national spécialiste de l'analyse du cadre institutionnel de régulation du commerce intérieur

Lieu : Brazzaville

Date limite de candidature : 13-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)

Type de contrat : Individual Contract

Niveau du poste : National Consultant

Langues requises : Français

Historique

La République du Congo est située en Afrique Centrale à cheval sur l'équateur. Il a une population estimée à 4,2 millions d'habitants, à majorité féminine (51,7%). Les jeunes de moins de 20 ans représentent 55% du total.

Les principaux indicateurs démographiques montrent un taux de croissance démographique annuel de 2,9% pour des taux bruts de natalité et mortalité respectifs de 44 %

et 12% et un indice synthétique de fécondité de 4,8. Doté d'importantes ressources minières et forestières (pétrole, gaz, bois, fer, potasse, terres arables, etc.) le Congo est classé pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les performances et perspectives macroéconomiques du Congo demeurent globalement favorables.

En effet, depuis le début des années 2000, l'économie congolaise croît à un rythme annuel moyen de 5%. Elle demeure toutefois tributaire du secteur pétrolier qui représente 65% du PIB et 70% des recettes de l'Etat. La chute drastique des cours du pétrole fin 2014 et en 2015 a significativement impacté la politique économique et budgétaire. De plus, les performances enregistrées jusqu'ici sur le plan économique ne se sont pas traduites par des améliorations de la plupart des indicateurs de développement humain.

Suite page 14.

Suite page 13.

L'incidence de la pauvreté demeure élevée (45,6%) avec un taux de pauvreté en milieu rural particulièrement élevé (75,6%). Le chômage demeure élevé notamment au niveau des jeunes (25% selon ESIS 2009?; il atteint 42% si l'on ajoute des demandeurs découragés), la prédominance du secteur informel (78% des actifs occupés), l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Bref, les agrégats macroéconomiques et les termes de l'échange connaissent une détérioration continue depuis déjà deux années consécutives suite à la chute continue des cours des matières premières d'extraction (pétrole et mines). Pour cela, des actions vigoureuses de gouvernance du secteur du commerce, particulièrement le sous-secteur du commerce intérieur sont nécessaires, afin d'obtenir l'amélioration de la part du commerce dans le PIB. C'est un véritable défi, au regard de la situation très préoccupante de l'environnement du commerce et des affaires, comme il ressort du rang très bas qu'occupe le Congo dans le classement Doing Business de la Banque Mondiale.? C'est pour faire face à ce défi que le Gouvernement, soutenu par le PNUD, a élaboré et validé en 2015 une stratégie nationale de développement du commerce intérieur alignée sur la politique nationale du commerce adoptée une année auparavant avec l'appui de l'Union Européenne. La stratégie sous sectorielle du commerce intérieur a inscrit parmi les priorités l'assainissement de l'environnement du commerce intérieur caractérisé actuellement par plusieurs maux dont entre autres l'absence d'un système efficace de gestion des interfaces entre les différents intervenants?dans le domaine. Cette absence de concertation doublée de l'imprécision des rôles, a conduit à un écartèlement des tâches fondamentales de la Direction générale du commerce intérieur entre plusieurs autres institutions gouvernementales. La conséquence étant l'incohérence des interventions, la dilution des ?responsabilités, les conflits de compétences, etc. De sorte qu'on assiste à une tendance de réduction du rôle de la DGCI, ?pour certains aspects, à une simple caisse d'enregistrement, anihilant ainsi l'impact de l'action de cette structure sur le développement du commerce.

Pour les mêmes raisons, on voit se développer la parafiscalité dans le secteur du commerce, résultant entre autres de l'abondance des textes pris séparément par différents ministères sans impliquer le ministère du commerce, avec pour corollaire l'existence de plusieurs centres de décisions qui tendent à régir le secteur du commerce intérieur (plusieurs administrations qui ne relèvent pas de l'administration du commerce interviennent dans le secteur, menant ainsi des actions disparates). Ceci a pour corollaire, la non maîtrise des prix, des taxes abusives, l'anarchie, la

vie chère etc. et aussi le faible développement du commerce intérieur.

Face à cette situation, la réponse préconisée dans le document de stratégie de développement du commerce intérieur consiste à mettre en place un mécanisme de concertation de type plateforme des acteurs, assortie d'une charte des intervenants dans la régulation du commerce intérieur, destiné à harmoniser les activités des uns et des autres.

A cet effet, le plan de travail annuel (PTA 2016) signé entre le ministère du commerce et le PNUD a été prévu de recruter un Consultant national spécialiste de l'analyse du cadre institutionnel de régulation du commerce intérieur, pour apporter son expertise au ?ministère du commerce, afin de l'aider à mettre en place une plateforme de concertation de tous les acteurs institutionnels intervenant dans la régulation du commerce intérieur et à élaborer et adopter la charte des intervenants dans ce domaine. Les présents termes de référence décrivent les objectifs, le contenu et les modalités d'exécution de la mission du consultant.

Devoirs et responsabilités

Objectifs de la mission:

La mission confiée au consultant vise les objectifs suivants:

Objectif global: La mission du consultant vise à assainir le cadre d'intervention des acteurs de la gestion du commerce intérieur.

Objectifs spécifiques: pour y parvenir, la mission doit atteindre les objectifs spécifiques ci-après:

- Etablir une liste des acteurs publics qui interviennent dans la régulation et la promotion du commerce intérieur et de leurs champs d'action respectifs;
- Proposer des mesures pour la mise en place d'une plateforme de concertation des acteurs basées sur l'analyses des interfaces entre structures;
- Elaborer et proposer un document de création de la plateforme de concertation et la charte des intervenants dans la régulation et la promotion des activités touchant au commerce intérieur.

Objectif and contenu de la mission:

La mission du consultant national a pour objet de fournir un appui technique au Gouvernement du Congo, à travers le Ministère du commerce pour la création de la plateforme de concertation et la charte des intervenants dans la régulation et la promotion des activités touchant au commerce intérieur.

Suite page 16.



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien

en version numérique à télécharger.

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

- Rélvendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

-Augustin Irwaya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Grégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Po0da

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

- Ouaboué Bakouan

- Albert Tarpaga

- Paul Soma

- Arjouman Saganogo

- Joseph Kaboré

- Valentin Singbéogo

- Issa Sepama

- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47

Hôpital ambulance: 25 30 66 44/ 45

ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11

SONABEL: 25 30 61 00

Aéroport: 25 30 65 15

Police secours: 25 30 71 00

Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18

Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44

ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11

SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30

Aéroport: 20 97 00 70

Burkina secours: 20 97 01 43

Police secours: 17

Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33



Jobs Campus

Suite page 14.

Plus spécifiquement le consultant national effectuera les tâches suivantes en deux phases ci-après :

Phase 1: Etablissement de la liste des acteurs intervenants dans la régulation du commerce intérieur en République du Congo et proposition des mesures de concertation :

Le consultant national va pour cela exécuter les tâches suivantes:

- Identification de tous les acteurs publics dont les activités consistent dans tel ou tel aspect de régulation ou de promotion qui touchent ou s'analyse comme la régulation du commerce intérieur: il s'agit ici d'identifier les acteurs dont les missions et/ou les actions ont une incidence sur le secteur du commerce intérieur, à l'instar des services de régulation de la vente des espèces de la faune et de la flore, les services de régulation des aspects des relations entre les services publics des télécommunication, de l'eau et de l'électricité et autres, avec les consommateurs, etc. Le consultant devra décrire la manière dont les missions et/ou les actions desdits intervenants influent sur les missions dévolues légalement au ministère du commerce, notamment sur les missions et les activités de la Direction générale du Commerce intérieur et de la Direction du Contrôle Commercial et de la Répression des Fraudes à la législation congolaise sur le commerce;
- Etablissement de la liste des acteurs : à l'issue de l'opération d'identification, le consultant dresse une liste des acteurs par domaines d'intervention, qu'il remet au ministère du commerce pour appréciation et approbation;
- Conception et proposition des mesures à prendre pour la mise en place d'une plateforme de concertation des acteurs: sur la base des analyses des interfaces entre structures, menée au titre du processus d'identification décrit ci-dessus, le consultant va concevoir et proposer des mesures relatives au mécanisme de concertation à mettre en place au Congo et aux aspects à inclure dans la charte des intervenants dans la régulation du commerce intérieur; il s'agit de mesures visant l'harmonisation des missions et des actions de l'ensemble des acteurs, en vue de garantir l'efficacité de la régulation et de l'administration du commerce intérieur; En d'autres termes, les mesures à proposer incluent l'adoption d'une charte des intervenants du secteur du commerce intérieur.
- Approbation des mesures proposées?: le consultant devra ensuite organiser des rencontres avec l'ensemble des acteurs concernés pour recueillir leurs avis sur les mesures ainsi envisagées.

Phase 2: Elaboration et validation des documents de création de la plateforme de concertation et de la charte des intervenants dans le secteur du commerce intérieur : Sur la base des analyses et des propositions définies au

terme de la phase 1, le consultant national va procéder aux tâches suivantes:

- Elaboration des documents de mise en place de la plateforme de concertation des acteurs: il s'agit d'élaborer et proposer d'une part un document de création de la plateforme, indiquant son objet, son organisation et son fonctionnement ainsi que le mode financement de ses activités et d'autre part la charte des intervenants dans la régulation des activités de commerce intérieur au niveau des différents secteurs de la vie économique nationale ayant un impact sur l'administration du commerce intérieur;
- Validation des documents: le consultant soumettra les documents ainsi élaborés à la validation des Parties prenantes dans le cadre d'un atelier de validation que le ministère du commerce organisera en vue de leur approbation;
- Soumission des documents finaux: après l'atelier de validation, le consultant national produira la version finale des documents intégrant les commentaires et amendements recueillis au cours de l'atelier.

Méthodologie:

Le Consultant proposera une méthodologie susceptible de garantir l'atteinte des objectifs de la mission en temps requis. Le consultant organisera son travail de manière à avoir une meilleure appréhension de la situation et des problèmes, en vue d'un traitement conséquent et d'une mise en œuvre partagée par tous les acteurs, des solutions envisagées. Il privilégiera l'approche participative et de la recherche-action.

Toute recommandation/option proposée par le consultant devra être présentée selon la méthode SWOT qui est pertinente pour fournir des éléments d'aide à la décision. En clair, le consultant devra à chaque fois présenter la force et la faiblesse de sa recommandation ou de son option ainsi que les opportunités et menaces en présence, afin de permettre au Gouvernement de décider en conséquence.

Modalité d'Exécution- Supervision:

Le consultant travaillera sous la supervision du Représentant Résident Adjoint du PNUD et sous la responsabilité de l'Unité Gouvernance, en collaboration étroite avec le Ministère du commerce et des approvisionnements, notamment à travers l'Unité de Gestion du PTA qui sera le principal interlocuteur du consultant, pour l'appui nécessaire, la facilitation des contacts avec les autres ministères et les représentants des organisations de la société civile et pour tous les besoins de la mission.

Suite page 17.



Jobs Campus

Suite page 16.

Résultats attendus

L'étude doit aboutir à la production de :

- La liste des acteurs publics qui interviennent dans la régulation et la promotion du commerce intérieur et de leurs champs d'action respectifs est établie;
- Des mesures pour la mise en place d'une plateforme de concertation des acteurs basées sur l'analyse des interfaces entre structures sont proposés;
- Un document de création de la plateforme de concertation des acteurs et la charte des intervenants dans la régulation et la promotion des activités touchant au commerce intérieur sont élaborés et proposés.

Organisation de la mission - Livrables:

Organisation de la mission:

En début de sa mission, le consultant tiendra des séances de travail avec le Ministère du Commerce et de la Consommation ensemble avec l'Unité de coordination du PTA, en vue de s'assurer de la pertinence des termes de référence du programme de travail qu'il fera confirmer. Dans la réalisation de sa mission, le consultant recueillera l'avis de tous les acteurs impliqués dans la régulation du commerce au niveau de tous les acteurs de la vie économique nationale.

Livrables: Le rythme de soumission des rapports doit être le suivant:

Etape 1: Démarrage de la mission

Rapport des entretiens avec les Parties prenantes, clarifications éventuelles des termes de référence, confirmation de la méthodologie et du plan de travail,

Durée : 1 semaine

Livrable 1: Rapport de démarrage

(R1 = T0 + 1 semaine);

Etape 2: Etablissement de la liste des acteurs intervenants dans la régulation du commerce intérieur en République du Congo et proposition des mesures de concertation

Rapport de l'activité d'identification des acteurs, d'analyse des interfaces entre acteurs et de proposition du cadre de concertation et du contenu de la charte des intervenants dans le commerce intérieur.

Durée : 3 semaines

Livrable 2: Liste des intervenants et proposition du cadre de concertation et de la charte.

(R2 = T0 + 4 semaines).

Etape 3: Elaboration et validation des documents:

Il s'agit des versions provisoires (i) du document de création de la plateforme de concertation et (ii) de la charte des intervenants dans la régulation du commerce intérieur intégrant les commentaires du ministère et du PNUD, prélude à leur soumission à l'atelier de validation.

Durée: 3 semaines

Livrable 3: Document de création de la plateforme de concertation + projet de charte des intervenants dans la régulation du commerce intérieur (versions provisoires destinés à l'atelier de validation)
(R3 = T0 + 7 semaines)

Etape 4 : Validation des documents

Atelier de validation + intégration des commentaires des participants dans les versions finales des documents+ Soumission du rapport de fin de mission.

Durée: 1 semaine

Livrable 4?: Document de politique nationale genre + Programme de promotion du leadership féminin (versions finales intégrant les commentaires des participants à l'atelier de validation) + Rapport de fin de mission.

(R4 = T0 + 8 semaines).

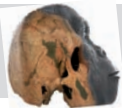
NB: Chaque document dans sa version finale doit être déposé en 4 exemplaires, dont un exemplaire en fichier numérique.

Responsabilités:

Le consultant international devra:

- Réaliser sa mission conformément aux normes techniques en vigueur et selon le respect des règles de qualité;
- Réaliser l'analyse de la politique nationale genre en appliquant la méthodologie présentée et acceptée par le PNUD et le ministère;
- Apporter un appui substantif à l'animation du forum national sur le leadership féminin en politique et dans la vie publique et amener les participants à dégager des orientations claires sur les mesures à prendre en vue de l'effectivité de la parité;
- Mettre toute son expertise dans l'élaboration de la nouvelle politique nationale genre et du programme de promotion du leadership féminin en politique et dans la vie publique;
- Intégrer les commentaires pertinents des participants au forum, puis à l'atelier de validation des documents, en vue de produire des versions finales de qualité du document de nouvelle politique nationale genre et du programme de promotion du leadership féminin en politique et dans la vie publique;
- Se conformera aux instructions qui lui sont données par le PNUD et le ministère concernant le programme de la mission, le montant des sommes allouées ainsi que les priorités dans l'exécution de l'étude.

Suite page 18.



Jobs Campus

Suite page 17.

Compétences

- Grande familiarité avec l'utilisation des textes législatifs et réglementaires de régulation des secteurs économiques;
- Très bonnes capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- Aptitude à travailler en équipe et
- Excellentes capacités de communication.

Qualifications et expériences requises

Education:

- Au moins un diplômé de 3^e cycle universitaire (DEA ou master II) en commerce, droit, économie, gestion, administration générale, ou diplôme équivalent.

Expérience:

- Minimum 8 ans d'expérience professionnelle;
- Au moins une référence dans le domaine du commerce;
- Au moins une référence dans l'analyse des cadres institutionnels ou d'élaboration des stratégies sectorielles;
- Expérience dans l'utilisation des ordinateurs et des logiciels de bureau (MS Word, Excel, etc.)
- Expérience dans la manipulation de l'internet et des messageries;
- Bonne connaissance du système des nations unies ou forte expérience dans ou avec une ou des institutions de développement.

Langue:

- Une excellente maîtrise de la langue française est exigée;
- Connaissance de l'anglais est un atout.

Application:

Les Termes de référence de la mission sont disponibles

au bureau du PNUD ou sur les sites <http://procurement-notices.undp.org> et <http://jobs.undp.org>.

Les propositions doivent être envoyées par courriel à l'adresse ic.soumission.cg@undp.org ou déposées au Bureau du PNUD à Brazzaville, sis Angle Avenue Foch/Rue Behagle, au plus tard le 13 juillet 2016. Toute demande de clarification devra se faire par écrit. L'unité chargée des Achats répondra par écrit et des copies de cette réponse seront envoyées à tous les candidats en intégrant les explications faisant suite à la demande de clarification demandée, sans que la source ne soit précisée. Les consultants individuels intéressés doivent soumettre les documents/informations suivants démontrant leurs qualifications:

Proposition Technique:

- une lettre de motivation expliquant pourquoi il est le meilleur candidat pour la mission;
- une note méthodologique comprenant le chronogramme des activités pour obtenir les livrables tels que formulé dans les termes de référence de la mission;
- CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires complété par un formulaire / P11 dûment rempli;
- Au moins 3 références (adresses email et numéros de téléphones fonctionnels).

Proposition Financière.

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org



Avis de recrutement

Poste: Mission d'animateur.trice réseau – Accompagnement des initiatives jeunes de SI chez E&D

Description

Etudiants & Développement (E&D)

Etudiants et Développement accompagne et valorise les initiatives de jeunes dans la solidarité internationale et l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Cet accompagnement et ce suivi se manifestent notamment par l'organisation de temps de rencontres et d'échange de pratiques entre les associations, autant de cadres de réflexion pour tous les jeunes du réseau. Ces événements sont pensés en complémentarité avec les

autres structures d'accompagnement de projets jeunes, notamment au niveau international.

Dans ce cadre, E&D recrute un(e) animateur.trice réseau – Accompagnement des initiatives jeunes de solidarité internationale en volontariat de Service Civique.

La mission

Votre mission consiste principalement à créer du lien entre les associations jeunes engagées pour la solidarité internationale.

Suite page 19.



Jobs Campus

Suite page 18.

Pour cela, une meilleure connaissance des initiatives jeunes est nécessaire afin de répondre au mieux aux envies et besoins des associatifs. Ceci doit ainsi mener l'équipe d'animation de réseau à aller à la rencontre des associations, suivre de près leurs initiatives ainsi qu'à organiser et animer des rencontres associatives pour les jeunes du réseau, au niveau local mais aussi national. La mission spécifique « accompagnement des initiatives jeunes en Solidarité Internationale » s'inscrit dans une dynamique initiée par les précédents volontaires, qui participe au renforcement de la qualité de l'accompagnement et du suivi proposés par Etudiants et Développement. Elle s'articule autour de deux dispositifs :

Le « Carrefour des Projets » est un dispositif porté par trois réseaux d'associations, Etudiants & Développement en France, ReLAIS en Guinée, et le Carrefour Associatif au Maroc. Il met en relation des associations de jeunes français, guinéens et marocains afin de co-construire des projets de solidarité dans un cadre partenarial fiable et équilibré. Les associations sont accompagnées dans la construction de leurs projets et dans leurs démarches partenariales par Etudiants et Développement : et notamment par le.la futur.e animateur.rice de réseau mission « accompagnement des initiatives jeunes en solidarité internationale ».

Le dispositif Jeunesse et Solidarité Internationale, mis en place par le MAEE depuis 1997, a pour objet de promouvoir des activités collectives, solidaires et durables, entre groupes de jeunes du « Nord » et du « Sud », soutenus par des associations de solidarité internationale ou des mouvements de jeunesse. Dans le cadre de ce dispositif, Etudiants et Développement parraine et accompagne des associations jeunes souhaitant déposer un projet de solidarité internationale auprès du MAEE.

De fait, vous serez l'interlocuteur.trice des associations du réseau ayant rejoint – ou souhaitant rejoindre – un de ces deux dispositifs. Un suivi important de ces associations sera à créer et des cadres de rencontre spécifiques seront à imaginer avec l'équipe salariée.

Au-delà de votre mission spécifique, vous participerez à la vie de l'association et à l'organisation et à l'animation de temps forts de rencontre, d'échange et de formation

pour les jeunes associatifs du réseau.

Ville Montreuil

Qualité du candidat

Être motivé(e), curieux(se) et dynamique

Porter un intérêt à la vie associative, l'éducation populaire et la solidarité internationale

Etre à l'aise avec un public de jeunes adultes (20-35 ans)

Avoir du temps : 28 heures/semaines

Avoir entre 18 et 25 ans au moment de la signature du contrat

Fonctions Animation, Formation

Activités Animation, Formation, Education

Localisation(s) géographique(s) Europe, France

Contrat Volontariat / service civique

Durée du contrat

8 mois

Salaire / Indemnité

Une indemnité mensuelle de 573€/mois est versée au volontaire et 100% de la carte de transport « Navigo » ou équivalent est pris en charge. Le volontaire a le droit d'exercer d'autres activités rémunérées pendant son volontariat.

Documents à envoyer

Envoyez un CV à l'adresse ci-dessous et remplissez le formulaire de candidature, au plus tard le 12 septembre 2016 à minuit.

Entretiens de motivation : de fin août à mi-septembre 2016.

Début de la mission : entre le 28 septembre et le 4 octobre 2016.

Nom de la personne contact

Ludmila BUREAU, chargée de l'accompagnement et des formations

Email de la personne contact lbureau@etudiantsetdeveloppement.org

Postuler en ligne <http://www.etudiantsetdeveloppement.org/article/mission-danimateurtrice-reseau-accompagnement-des-initiatives-jeunes-de-si-chez-ed>

Date de fin de validité 12/09/2016



Nouvelles des Campus

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Collaborons pour **bouter** le **grand banditisme** et le **terrorisme** de notre pays

Une Force Humaine !